

INFORMATIONS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

Seules les inscriptions réalisées et complétées entièrement sur Hello Asso (dossiers COMPLETS et les DEUX SIGNATURES, Certificat médical, paiement,) valideront votre inscription !!

Vous aurez besoin pour vous inscrire de :

- votre certificat médical à téléverser → Obligatoire
- votre numéro de licence (pour le Krav Maga) → Obligatoire
- une photo à téléverser → Facultatif
- Le présent document à téléverser après s'être assuré que
 - le règlement intérieur est signé → Obligatoire
 - la ligne pour les licences hors krav maga est remplie et signée.
→ Obligatoire

Quelques rappels pour les tarifs, pour rappel :

- **ATTENTION : La licence de Krav Maga est à régler sur le site de la FEKM !!(33€)**
- Le prix du cours comprend
 - La licence de la discipline HORMIS KRAV MAGA (24€ adultes, 18€ enfants jusqu'à 11 ans).
 - La cotisation permettant l'adhésion à l'association Team K 37 (15 €)
 - Les cours pour la saison

ASSURANCES 2025-2026

ATTESTATION D'INFORMATION

possibilité de souscrire à des garanties complémentaires à titre individuel

N° D'AFFILIATION : 1859 NOM DU CLUB : TEAM K 37

DISCIPLINE : Kudo / Baby Samouraï / Boxe

La Fédération Française du Sport Travailliste vous informe avoir souscrit auprès de la Mutuelle Des Sportifs des contrats répondant aux obligations légales : Accord collectif n° 133N, Mutuaide Assistance, MMA n°116-434-945.

Les notices d'informations vous seront remises en même temps que votre licence.

Vous reconnaissez avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire à titre individuel à des garanties complémentaires.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal :

CODE MORAL DE TEAM K 37 :

Adhérent de TEAM K37, je m'engage à respecter la charte de conduite suivante et ferai preuve :

- d'honnêteté- de non agressivité- d'humilité- de respect du règlement de nos statuts, de notre règlement intérieur, des instructeurs, et de nos partenaires

En outre, je m'engage à n'utiliser les techniques enseignées qu'exclusivement pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle de mes proches. Je devrai également contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR TEAMK37 (remis à jour le 03/04/2014)

Article 1: Les cotisations d'inscriptions et de stages ne seront pas remboursables, sous aucun prétexte.

Article 2: Le certificat médical doit être fourni dès le premier cours et mentionner les disciplines. Dans le cas contraire, l'adhérent ne peut prétendre à participer aux cours.

Article 3: L'association ne sera en aucun cas responsable de la disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens.

Article 4: Le silence et la discipline sont absolument nécessaires dans les locaux lorsque le cours a commencé. Les retards dérangent le cours, les horaires doivent être respectés.

Article 5: Si moins de trois adhérents se présentent à un cours, celui-ci pourra être annulé.

Article 6: Merci de maintenir les locaux propres. Toute détérioration sera imputée aux auteurs de cette dernière. Les chaussures d'extérieur sont **interdites** sur le tatami.

Article 7: L'adhérent s'engage expressément à respecter le code moral du club TEAMK37 écrit ci-dessus et autorise l'utilisation de son image sur différents supports (photos et vidéos par exemple).

Article 8: L'enseignant peut exclure du cours toute personne manquant au règlement intérieur ou n'étant pas à jour de son inscription, n'ayant pas la **tenue officielle** ou n'ayant pas remis son certificat médical sans que cette dernière ne prétende à un quelconque remboursement.

Article 9: L'adhérent peut être exclu à tout moment de l'association par le comité directeur sans prétendre à un quelconque remboursement s'il ne respecte pas le règlement intérieur ou le code moral de TEAM K 37, ou si son comportement occasionne une gêne pour les autres adhérents.

La présidente,

Céline Raphaël

Le :

Signature (personne majeure) :